

## COMPTE – RENDU

### Rapprochement des RRMA en Grand Est NANCY - mercredi 11 janvier 2017 - 10h-16h

#### Participants

Arcod (Champagne Ardenne)	Conseil régional Grand Est	Ircod (Alsace)	Réseau MultiCoolor (Lorraine)
Jean-Pierre Meyniel, président Gérard Ruelle, secrétaire Eric Quenard, directeur	Abderrahim El Khantour, directeur Affaires Internationales Mikaël Roux, chargé de mission Actions Internationales	Gérard Pigault, président d'honneur Denis Schultz, directeur Francis Braun, trésorier	Jean-Yves Chiara, président Mathilde Gallissot, coordinatrice Jean-Luc Barthélémy, administrateur Eric Monnay, administrateur

#### Ordre du jour

1. Validation des statuts et du scenario de fusion par les CA
2. Propositions de modification des statuts
3. Liens avec le cabinet d'avocat
4. Etat des lieux
5. Rédaction du projet de fusion
6. Calendrier prévisionnel
7. Divers

Cette réunion était la 7<sup>ème</sup> entre les RRMA de la région Grand Est.

1. Validation des statuts et du scenario de fusion par les CA

Chaque CA a validé en décembre 2016 les statuts et scenario de fusion.

Arcod :

- validation du scenario et des statuts sans remarque particulière

Ircod :

- présentation détaillée de la démarche et du contenu
- validation du scenario et des statuts mais en attente d'un calendrier de travail
- 2 lectures des statuts et de la démarche
- validation de l'adhésion de MultiCoolor à l'Ircod en 2017

MultiCoolor :

- validation également du scenario et des statuts
- pas d'inquiétude de la part des administrateurs

## 2. Propositions de modification des statuts

Mikaël présente les modifications proposées par les services juridiques de la Région, qui portent principalement sur la forme et ne changent pas le fond.

Ces modifications sont approuvées et la nouvelle version des statuts est validée par tous.

## 3. Liens avec le cabinet d'avocats

Mikaël a transmis au cabinet plusieurs documents (conventions, contrats de travail,...)

Rôle du cabinet : accompagner la fusion sur les points légaux et juridiques, et rédiger le projet de fusion en fonction de nos demandes, attentes et orientations ; le coût du cabinet est pris en compte intégralement par la Région

(NB : 6 pays étrangers concernés par des contrats de travail via l'Ircod et l'Arcod)

Questionnement sur les engagements et prestataires extérieurs: est-ce que les engagements de l'absorbant priment sur les engagements des absorbés (par exemple : les conventions avec les cabinets comptables) ?

Question des surcoûts liés à l'arrêt des comptes en juin et non décembre + audit à l'instant T + autres éventuels surcoûts : qui paie ces surcoûts ?

→ A priori chaque structure

La Région rencontre le cabinet d'avocats le 20 janvier ; à voir si par la suite l'avocat rencontre les structures lors d'une réunion globale ou individuellement

## 4. Etat des lieux

Mathilde présente un document cadre permettant d'effectuer un état des lieux de l'existant au sein de chaque structure. La trame est reprise du travail effectué par 2 autres RRMA qui fusionnent.

Remarques

- Savoir dans quel but on effectue cet état des lieux
  - o Ce n'est pas un diagnostic ni une évaluation ; attention à ne pas se perdre dans les détails et y passer trop de temps
  - o Structuration et méthode
- Mieux répartir les items :
  - o jeunesse → plutôt « thématiques de travail » car il y a plusieurs thématiques (genre et développement au sein de l'Ircod par exemple)
  - o Différencier entre démarche et thématiques
  - o attention aux noms qui ont des définitions différentes pour opérateur et RRMA
  - o 2 grands parties
    - Missions : missions principales (cf. convention avec MAEDI pour RRMA)
    - Activités : groupes de travail, thématiques, etc...

- Définir le cadre avant de remplir le contenu
  - o Plus complet mais plus synthétique

➔ Réunion entre techniciens avant fin janvier

Ce travail permettra la rédaction du projet associatif du nouveau réseau.

## 5. Rédaction du projet de fusion

Nom du futur réseau:

- Réflexion en court au sein des RRMA sur un nom générique du type « nom de la région + coopération »
- Attention à la perte de la « marque » très connue de l'Ircod

Traité de fusion

Sur la base d'un document cadre envoyé par Ircod et d'un document pré-rempli envoyé par MultiCooLor

Remarques de forme

- Modifier l'ordre entre Ircod (absorbant) puis Arcod et MultiCooLor (absorbés)
- Préambule : ajouter Recipro + reprendre la dernière version plus complète

Remarques de fond :

- Travailler plutôt sur les objectifs, buts, missions etc. ; le contenu « technique » et juridique sera complété par le prestataire
- Motifs
  - o Rendre compte d'un territoire régional agrandi qui comprend des acteurs et histoires différentes et l'objectif est de mutualiser
- Bases morales
  - o Il y a une certaine philosophie de l'action qui donne orientation de l'action
  - o Sens de l'action
- Objectifs
- Résultats
- Champ d'action
  - o Reprendre l'objet des statuts en expliquant opérateur et RRMA
- RH
  - o Ne pas mentionner directement les noms
  - o Plutôt une formulation du type « Le réseau Grand Est s'engage à **recupérer** les engagements déjà pris par les structures absorbées/co-contractantes » (mais nécessite que ces engagements soient pris par les CA au préalable)
  - o Attention aux ressources financières disponibles pour financer ces postes

## 6. Calendrier prévisionnel

Chaque structure continue ses missions et activités en 2017 même une fois fusionnés

Prochaine réunion des techniciens : lundi 16 janvier

### **Prochaine réunion : mercredi 1<sup>er</sup> février**

- Etat des lieux
- Résultat de l'entretien avec le cabinet d'avocats et propositions sur le projet de fusion
  - o Mikaël propose qu'ils soit présents
- Insertion des motifs, bases morales et objectifs → Ircod propose un document martyr

### 7. Divers

Informations sur la conférence des présidents des RRMA

- Responsabilité supplémentaire pour le Grand Est de mener la coordination et réflexion des RRMA
  - o Gérard Pigault : coordination « politique »
  - o Mathilde Gallissot : coordination technique (secrétariat des RRMA)